

*Initiatives ministérielles*

[Français]

Madame la Présidente, plus de 90 p. 100 des Canadiens ne veulent pas de la TPS. Se rend-il compte qu'il y a anguille sous roche? Il est peut-être temps que le ministre dise la vérité au sujet de cette taxe qui entrera en vigueur dès 1991 et qui coûtera énormément cher à chaque Canadien et chaque Canadienne, et surtout à nos entreprises qui auront à embaucher d'autre personnel afin de faire le travail de la perception de cette taxe.

Les Canadiens et les Canadiennes n'en veulent pas! Le message ne peut être plus clair. Le ministre aurait-il des problèmes d'ouïe?

Cette taxe, comme l'a souligné mon collègue d'Ottawa-Sud (M. Manley) est le plus bel exemple d'allègement fiscal jamais offert aux sociétés dans l'histoire du Canada: Six milliards de taxes transférés des sociétés aux consommateurs.

Les Canadiens ne savent plus s'il faut rire ou pleurer. Le ministre, pour aider à faire accepter son Budget, passe par la fierté de chacun de ses habitants en nous disant, et je cite: «Que les Canadiens ont traversé ensemble des périodes épouvantables en réaffirmant sans relâche leur capacité de tirer parti de toute diversité qui fait la richesse de notre nation, avec réalisme, détermination, lucidité et compréhension.»

[Traduction]

Lorsqu'il a présenté son budget, le ministre a déclaré à la Chambre que le remplacement de l'actuelle taxe de vente fédérale était un élément-clé du plan économique, car cela renforcerait la compétitivité de notre économie, contribuerait à réduire le déficit et rendrait le système de taxe de vente plus équitable. Il a déclaré également que son gouvernement allait continuer à collaborer avec les provinces pour trouver des moyens d'alléger le plus possible le travail de prélèvement de la taxe, l'une des plus grandes inquiétudes de la petite entreprise. Pourrait-il expliquer aux Canadiens comment une taxe aussi équitable pourrait se révéler un tel fardeau et causer des maux de tête à tout le monde, surtout aux petites entreprises?

[Français]

Madame la Présidente, le ministre nous avait aussi assuré que la taxe sur les produits et services serait visible, pourtant elle demeurerait invisible! Il avait dit que la taxe serait simple. Je sais pertinemment que les petites entreprises ne sont pas d'accord. Le Canada sera le seul pays au monde avec deux systèmes de perception de taxe de vente: un fédéral, un provincial. Est-ce sérieusement la seule façon qu'a trouvée le ministre pour mettre le Canada sur la carte?

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante considère que la TPS sera un cauchemar pour les petites et moyennes entreprises. Peut-être que le ministre nous cache quelque chose. Aurait-il des parts dans la compagnie Bayer?

En plus de causer des migraines, le ministre semble avoir des pertes de mémoire. Il oublie vite ses promesses. Les entreprises qui doivent percevoir la TPS devaient recevoir une indemnité, et j'ai bien dit «devaient», car ce n'est évidemment plus le cas. Le ministre a encore une fois manqué à sa parole.

• (1230)

Madame la Présidente, la petite entreprise est devenue, au cours des années, le moteur de la croissance économique et de la création d'emplois, tant au Québec qu'au Canada. Ce sont les nouvelles et les petites entreprises en expansion qui ont alimenté la reprise économique après la récession de 1981-1982, et créé la majorité des nouveaux emplois au cours des années 1980, soit plus de 80 p. 100 du total.

En 1987, 41 p. 100 des Canadiens et Canadiennes actifs dans le secteur privé travaillaient pour une petite entreprise comptant moins de 100 employés. En ajoutant plus d'un million de travailleurs indépendants non constitués, les petites entreprises ont fourni 46 p. 100 des emplois dans le secteur privé au Canada. Il semble que le ministre des Finances ne soit pas au courant de l'importance qu'ont les petites et moyennes entreprises dans le maintien de l'économie de notre pays.

Madame la Présidente, ce sont aussi les très petites entreprises qui ont connu le taux de croissance de création d'emplois le plus rapide. C'est un domaine non négligeable, particulièrement lorsqu'un ministre des Finances, d'un gouvernement au pouvoir, nous annonce calmement une augmentation du taux de chômage prévue pour l'année à venir. De 1978 à 1987, plus de 50 p. 100 des nouveaux emplois ont été créés dans des entreprises de moins de cinq employés, augmentant l'emploi de 167 p. 100.

Le secteur de la petite entreprise est plus qu'un simple créateur d'emplois. Il est aussi une source d'innovation et de créativité. Peut-être que le ministre des Finances pourrait y faire un stage avant la présentation de son prochain budget!

Parce qu'elles veulent demeurer compétitives, de plus en plus de petites entreprises effectuent de la recherche et du développement. Les entreprises de moins de 100 employés ont effectué près de 20 p. 100 des dépenses de R & D du secteur privé. Ce n'est pas à négliger.